

Bénédition des CENDRES

Avant la Messe on bénit les Cendres faites avec les rameaux d'olivier, ou d'autres arbres bénits l'année précédente.

Le Prêtre procède à la bénédiction des Cendres déposées dans un vase sur l'Autel, en la manière suivante. Le chœur commence par chanter l'Antienne :

Exaucez-nous, Seigneur, puisque la compassion vous porte à la douceur : oui, regardez-nous, Seigneur, dans toute l'étendue de vos miséricordes. *Ps.* O, Dieu, sauvez-moi, car les eaux ont pénétré jusqu'à mon âme. *Ps* 68.

Antiph. 7.



EX-áudi nos * Dómi- ne, quóni- am be- nígna
est mi-se-ri-cór- di- a tu- a : se-cúndum multi-tú-
di-nem mi-se-ra-ti- ó- num tu- á-rum ré-spi- ce nos,
Dó- mi- ne. *Ps.* Sal- vum me fac De- us : quóni- am intra-
vé-runt aquae * usque ad â-nimam me- am. Gló- ri- a
Patri. E u o u a e.

7.



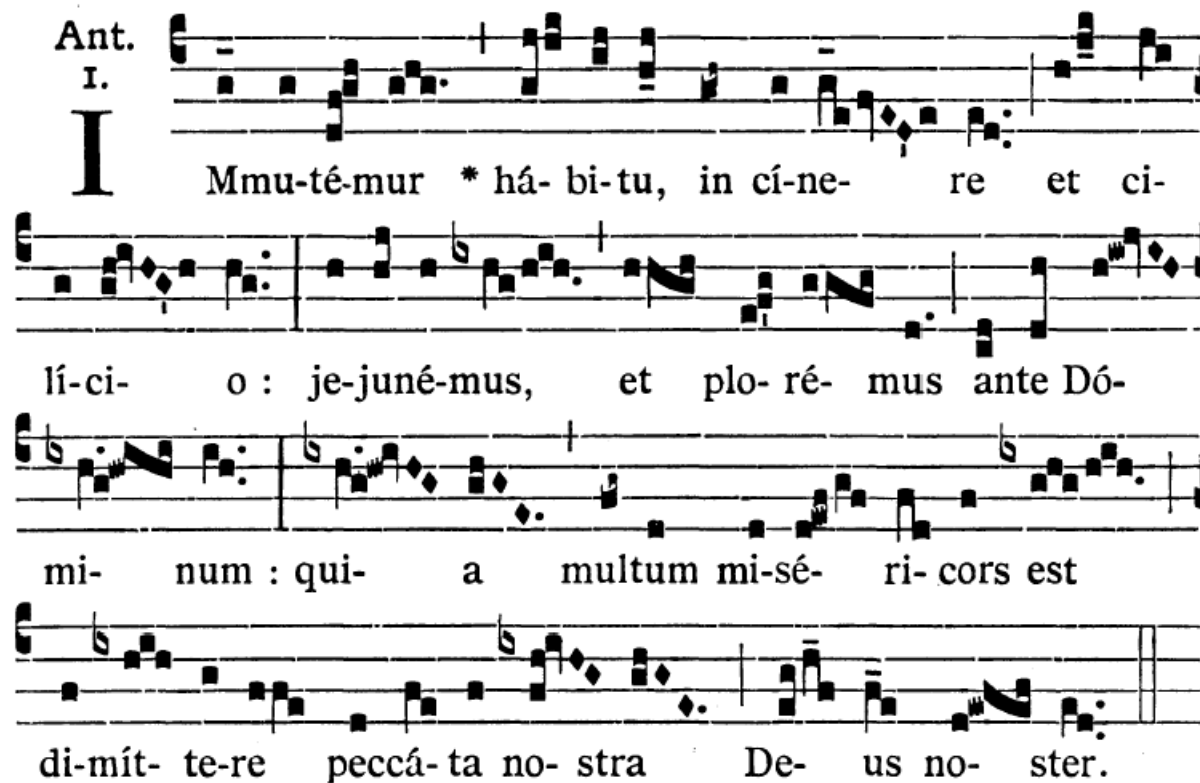
GLó- ri- a Patri, et Fí-li- o, et Spi-rí-tu- i Sancto. *
Sic- ut e- rat in princí- pi- o, et nunc, et semper, et in
saécu- la saecu- ló- rum. A- men.

Le Célébrant ayant mis de l'encens dans l'encensoir, asperge trois fois les cendres d'eau bénite, en disant l'Antienne Asperges, sans chant et sans ajouter le Psaume et il les encense trois fois.

Pendant l'imposition des Cendres, le Chœur chante :

Devenons d'autres hommes : prenons la cendre et le cilice ; jeûnons et pleurons devant le Seigneur ; car notre Dieu est prêt par sa grande miséricorde, à nous remettre nos péchés. *Joël, 2.*

Ant.
I.



I Mmu-té-mur * há-bi-tu, in cí-ne-re et cí-
lí-ci-o : je-juné-mus, et plo-ré-mus ante Dó-
mi-num : qui-a multum mi-sé-ri-cors est
di-mít-te-re peccá-ta no-stra De-us no-ster.

Près du vestibule et de l'autel pleureront les prêtres et les lévites, ministres du Seigneur, et ils diront :
Épargnez, Seigneur, épargnez votre peuple, et ne réduisez pas au silence la bouche de ceux qui crient vers
vous, Seigneur. *Joël, 2. Esth. 13.*

Alia
Ant. 4.



J Ux-ta vesti- bu-lum * et al- tá- re plo-
rá- bunt sa-cerdó- tes et le- ví- tae mi-nístri Dómi-
ni, et di- cent : Par-ce Dómi-ne, parce pópu-lo
tu- o : et ne dí- si-pes o-ra clamánti- um
ad te, Dó- mi- ne.

Amendons-nous pour les péchés que l'ignorance nous a fait commettre, de peur que, surpris tout à coup par le jour de la mort, nous ne cherchions du temps pour la pénitence, sans pouvoir en trouver. * Regardez-nous Seigneur, et prenez-nous en pitié ; car nous avons péché contre vous. V/. Secourez-nous, Dieu de notre salut, et, pour l'honneur de votre Nom, Seigneur, délivrez-nous. Bar. 3. Ps. 78.

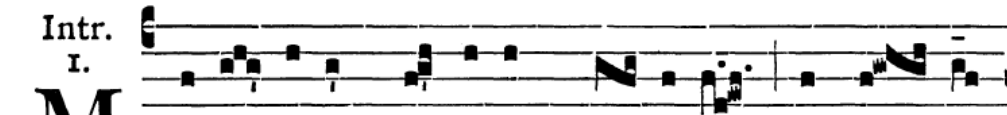
Resp.
2.
E -mendé-mus * in mé-li-us, quae igno-rán-ter
pec-cá-vi-mus : ne sú-bi-to prae-occu-pá-ti di-e
mortis, quaerá-mus spá-ti-um paeni-ténti-ae, et inve-ní-re
non possí-mus. * Atténde Dómi-ne, et mi-se-ré-
re : qui-a peccá-vi-mus ti-bi. V/. Ad-juva
nos, De-us sa-lu-tá-ris no-ster : et propter honó-rem nó-
mi-nis tu-i, Dómi-ne, lí-be-ra nos. * Atténde.
Gló-ri-a Pa-tri, et Fí-li-o, et Spi-rí-tu-i
San-cto. * Atténde.



Mercredi des CENDRES

Vous avez pitié de tous, Seigneur, et vous ne haïssez rien de ce que vous avez fait : vous usez de patience avec les péchés des hommes pour les amener à la pénitence, et vous les épargnez parce que vous êtes le Seigneur notre Dieu. *Ps.* Ayez pitié de moi, ô Dieu, ayez pitié de moi ; parce que c'est en vous que mon âme se confie. *Sag. 11. Ps 56.*

Intr. I.



M I-se-ré-ris * ómni-um, Dó-mi-ne, et ni-hil
o-dísti e-ó-rum quae fe-cí-sti, dissímu-lans pec-
cá-ta hó-mi-num propter pae-ni-ténti-am, et
par-cens il-lis : qui-a tu es Dó-
mi-nus De-us no-ster. *Ps.* Mi-se-ré-re me-i De-us,
mi-se-ré-re me-i : * quó-ni-am in te confí-dit á-ni-ma
me-a. Gló-ri-a Patri. E u o u a e.

I



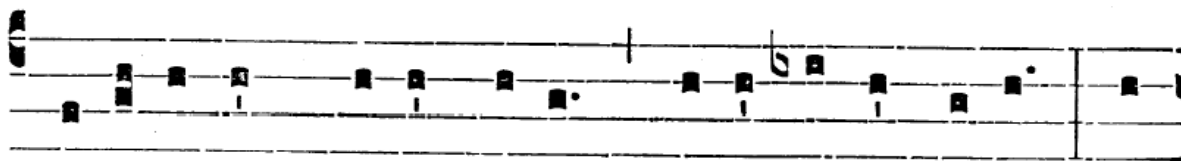
G Ló-ri-a Patri, et Fí-li-o, et Spi-rí-tu-i Sancto.
Sic-ut e-rat in prin-ci-pi-o, et nunc, et semper, et in
saé-cu-la saecu-ló-rum. A-men.

Ayez pitié de moi, ô Dieu, ayez pitié de moi ; parce que c'est en vous que mon âme a mis sa confiance. *Vl.*
Il a envoyé le secours du ciel et m'a délivré ; il a livré à l'opprobre ceux qui me foulèrent aux pieds. *Ps 56.*

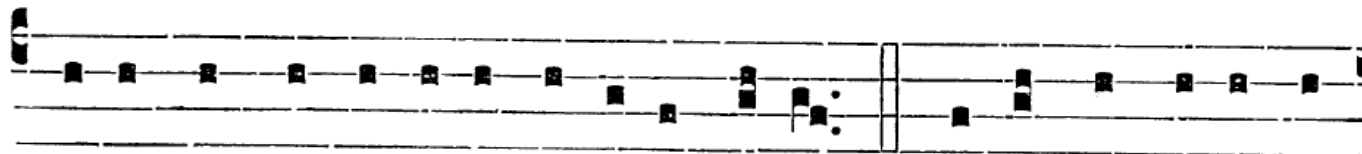
Grad.

I

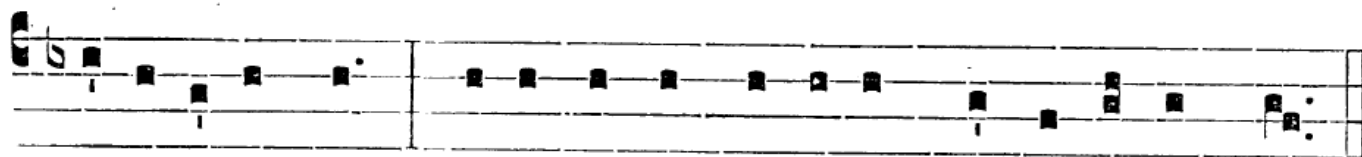
M



I-se-ré-re * mé-i, Dé-us, mi-se-ré-re mé-i : quó-



ni-am in te confí-dit á-nima mé-a. *Vl.* Mí-sit de caélo, et



li-be-rávit me : dé-dit in oppróbri-um conculcántes me.

Seigneur, ne nous traitez pas selon les péchés que nous avons commis, ni selon nos iniquités. *Vl.* Seigneur, ne vous souvenez plus de nos iniquités anciennes ; que vos miséricordes se hâtent de nous prévenir ; car nous en sommes venus au dénuement le plus extrême. *Vl.* Aidez-nous, ô Dieu notre Salut, et, pour la gloire de votre Nom, délivrez-nous, Seigneur, et pardonnez nos péchés, à cause de votre Nom. *Ps. 102-78.*

Trait.

2.

D

Omīne* non secūndum peccā-ta nōstra, quae fé-cimus

nos : neque se-cūndum in-iqui-tá-tes nōstras retrí-bu-as nō-

bis. *∇.* Dómine, ne memí-ne-ris in-iqui-tá-tum nostrá-rum an-

tiquá-rum : ci-to antí-ci-pent nos mi-se-ri-córdi-ae tú-ae,

qui-a páupe-res fácti sūmus nimis. *∇.* Adjúva nos, Dé-us sa-

lu-tá-ris nōster : et propter gló-ri-am nómī-nis tú-i, Dómi-

ne, lí-be-ra nos : et pro-pí-ti-us ésto peccá-tis nōstris,

propter nómēn tú-um.

Je vous exalterai, Seigneur, parce que vous m'avez élevé jusqu'à vous, et que vous n'avez pas laissé mes ennemis se réjouir à mon sujet. Seigneur, j'ai crié vers vous, et vous m'avez guéri. *Ps. 29.*

Offert.

2.

E

X- altá- bo te * Dómi- ne, quó- ni- am

sus- ce- pí- sti me, .nec de- le- ctá-

sti in- imí- cos me- os su- per

me : * Dó- mi- ne clamá- vi ad te, et sa-

ná- sti me.

Celui qui méditera la loi du Seigneur jour et nuit, donnera son fruit en son temps. *Ps. 1.*

Comm.

3.

Q

UI me- di- tá- bi- tur * in le- ge Dó- mi- ni di- e

ac no- cte, da- bit fru- ctum su- um in

tém- po- re su- o.